

La piraterie

Titre(s) : La piraterie : l'évolution de la piraterie maritime au terrorisme aérien / par Serge Roche,...

Auteur(s) : ROCHE, Serge

Editeur, producteur : 2000

Description matérielle : 1 vol. (59 f.) ; 30 cm

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire Analyse des menaces criminelles contemporaines 2000

Résumé ou extrait : Dans le cadre de l'enseignement sur l'Analyse des menaces criminelles contemporaines, Serge Roche profite de son expérience d'expert et conseiller aéronautique pour présenter une synthèse des différentes formes de piraterie, mises en situation et comparées. Il s'efforce de poser la question difficile des liens entre piraterie maritime et piraterie aérienne, entre lesquelles vient interférer le terrorisme. Après un rapide aperçu de la piraterie maritime contemporaine, l'auteur glisse progressivement vers la piraterie aérienne en s'interrogeant notamment sur la véritable nature de cette dernière et les problèmes de définition qui en découlent. La piraterie - maritime ou aérienne - serait un véritable "métier" quand le terrorisme reste étroitement lié à un combat politique. Pour l'auteur, le terrorisme serait un dérivé de la piraterie, plutôt que l'inverse. De nombreuses références juridiques et même historiques s'efforcent d'étayer cette exploration théorique. Suivent des considérations plus pratiques sur les détournements, les relations victimes-auteurs-cible-presse et la prévention. Concernant la piraterie aérienne, l'auteur présente des témoignages, des typologies ainsi que quelques statistiques. La conclusion porte sur les questions de sécurité et le rôle que chacun doit jouer, Etats compris. Signalons la présence d'un court lexique ainsi que d'annexes où figurent notamment des textes juridiques et un historique des principaux détournements aériens. A noter quelques coquilles : lire "Marine Risk Management" plutôt que "Management Risk Maritime", "Pulau Mas" plutôt que "Pu Ian Mas", "Petro Ranger" plutôt que "Pedro Ranger", "Baltymar Zephyr" plutôt que "Baltimore Zephyr". Par ailleurs, l'archipel indonésien compte 17 000 îles (et non 7 000), contre environ 7 000 (et non 13 000) pour les Philippines.

Sujet - Nom commun : Piraterie maritime